



Bas du Fort, le : 10 Février 2018

A

F.F.T.A.
Didier AUBIN
12 Place Georges Pompidou
93160 NOISY LE GRAND

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018
DE LA LIGUE DE TIR A L'ARC DE GUADELOUPE
du 27 Janvier 2018

Etaient présents :

Véronique BAUDELAIRE, Jacques GRAVEY, Aminata BORY, Philippe FAURE, Romain PROSDOCIMI, Céluta BORY, Antoine BORY, Gilles BLONDIN, Yohan ANTOINE, Dominique ROUX-SERRET, Claudie ROSE, Arielle ARTHUR, Delphine QUENIART, Bruno PINTO, Brahim LHAMI, Michaël MONDER, Raphaël GUSTAVE, Jean-Georges MARTINET, Etienne BEZAULT.

Début de l'A.G. à 17h25.

Remerciements du Président aux présents et aux Présidents de Clubs qui lui ont fait parvenir les P.V. de leur A.G dans le temps imparti avec les noms de leurs délégués.

Pour PAP : 4 voix - St Barth : 6 voix - St Martin : 4 voix - Yo Archers Club : 1 voix donc la ligue bénéficie de 15 voix à l'A.G. de la FFTA.

Tous les délégués des clubs sont présents le quorum est de 100%

Les traiteurs pour le repas du soir sont Michel et Simone.

Honneur aux Rois 2018 :

Suite au tir du Roi, les nouveaux Rois de cette année sont : chez les jeunes (20m) : Victoria, chez les débutants (30m) : Sophie, chez les classiques : Dominique et chez les poulies : Raphaël.

Bravo à eux qui remettront en jeu leur titre.



BILAN DE L'ANNEE 2017

En 2017 nous avons terminé la saison avec 176 licenciés. Une forte progression par rapport à 2016 où on comptait 143 licenciés.

Pour information, à ce jour le nombre de licenciés est de 112: PAP: 43 licences, St Barth: 40 licences, St Martin: 15 licences et Yo Archers Club: 14 licences.

Nous sommes à peine à la mi-saison et le nombre de licences a diminué par rapport à la saison dernière.

Cette baisse notoire à ST BARTH et ST MARTIN est entaché par les conséquences du passage du cyclone IRMA. Le résultat est malgré tout satisfaisant.

Les clubs de Saint Martin et saint Barthélemy fournissent des gros efforts pour accueillir leurs adhérents dans leurs structures qui ont subit de gros dégâts.

Merci à tous les bénévoles dans les clubs. Beau travail.

La saison tir en salle ainsi que le Championnat Régional, s'est déroulé en extérieur car le gymnase de Capesterre Belle-Eau est toujours indisponible. 32 tireurs (dont une bonne délégation de ST BARTH) se sont alignés pour ce championnat qui a eu lieu sur le terrain de la ligue

Le tir en campagne programmé a été annulé faute d'accessibilité au terrain

Le Fédéral de Printemps, qui se déroule à St Martin, en est à sa 7^{ème} édition. Très belle organisation, superbe compétition avec la participation de 56 tireurs dont trois de MITRY (Métropole)

Le président des Archers de St Martin adresse ses vifs remerciements à tous ceux qui se sont déplacés pour l'occasion.

Les travaux de rénovation de la Ligue ont débutés en février.

Après démolition de la structure existante puis son évacuation, la reconstruction a démarré et a continué sur le temps. Le gros œuvre réalisé par des professionnels, le reste par les bénévoles. Le Président profite pour les remercier tous chaleureusement pour leur dévouement et leur disponibilité, ceci dans un esprit associatif.

La Ligue a envoyé une équipe sur une compétition internationale à Porto-Rico. La participation de Romain, Dominique et Mickael à cette compétition de haut niveau est en tout point bénéfique. Nos tireurs notent leur très bonne expérience avec les paralympiques. Nonobstant les résultats, le Président souligne l'intérêt pour nos archers de rencontrer les tireurs d'autres pays.

La Southern Caribbean Championships 2017 s'est déroulé en Martinique. La délégation de la Ligue Guadeloupe composée de 15 compétiteurs et 3 officiels s'est distinguée brillamment en remportant plusieurs podiums en individuel. Nous n'avons pas pu remporter le titre que nous avons perdu l'année passé. Bravo à toute la délégation

Nos jeunes archers ont participé au « spécial jeunes » permettant de se comparer aux autres. Avec un peu moins d'engouement constaté pour cette deuxième édition aussi bien à Pointe à Pitre qu'à Saint Barthélemy et Saint Martin.

Pour la Coupe de Mai, le président de club des archers de ST BARTH adresse ses vifs remerciements aux 30 archers ayant participé à cette 30^{ème} édition de cette coupe de mai.



A cette même occasion a eu lieu le championnat de ligue Fédéral et FITA. Il note l'ambiance très conviviale de cette manifestation et nous informe de la possibilité pour Saint Barthélemy d'avoir un terrain pour les tirs en campagne avec 24 cibles en permanence.

Une coupe de mai 2017 marqué par deux faits importants :

- un record de flèches perdues lors d'un tir en campagne : 70 flèches
- une commémoration par le Président de la collectivité de ST BARTH

En effet le pas de tir a été renommé « Pas de Tir Didier SOUCHOY ». Grand moment d'émotion en souvenir de ce super bonhomme qui fut l'ancien président du club et qui restera longtemps dans nos cœurs.

Fin juin début juillet, une délégation de la Ligue est partie au Guatemala pour participer à la 1^{ère} épreuve qualificative aux jeux de la Caraïbes et de l'Amérique Centrale 2018 qui se déroulera à Barranquilla en Colombie du 29 Juillet au 3 Août 2018. Les archers de la délégation était composé d'Aminata, Arielle, Romain et Michaël. Bravo à Michaël qui permet de décrocher un quota en arc à poulies senior homme. Bravo aux autres qui se sont frottés aux meilleurs.

Une délégation sera envoyée par la Ligue pour participer à la 2^{ème} épreuve de qualification qui se déroulera à Saint Domingue la 1^{ère} semaine d'avril.

Nous espérons pouvoir remporter d'autres quotas.

Le Championnat de France Fédéral à Compiègne a permis à 2 archers de se distinguer. : Ines et Dominique. Notons la très bonne 14^{ème} place d'Inès chez les minimes arc classique et l'excellente prestation de Dominique qui lui a valu la médaille de Bronze en classique. Bravo à tous les deux. Rendez-vous l'année prochaine pour le prochain championnat de France Fédéral.

La fin de saison s'est avérée plutôt difficile pour les îles du nord qui s'en remettent difficilement des dégâts causés par le passage du cyclone IRMA ; notamment au niveau des terrains devenus impraticables, ce qui explique la baisse des licenciés souligné précédemment en début de séance.

Le Président a fait le maximum d'interventions auprès de la Fédération pour qu'ils puissent obtenir les aides qui leur permettraient de reprendre sereinement les activités.

A ce sujet, il regrette le manque de contacts voir inexistant entre la Fédération et la Présidente de la commission Outre-mer.

La fédération vient juste de faire un geste pour les clubs sinistrés après les divers mails envoyés par Philippe de mécontentements.

Philippe a récemment eu un email de la Fédération pour un prochain contact téléphonique avec le Président de la FFTA afin d'échanger sur divers sujets.

Pour ce qui concerne les demandes pour les formations d'entraîneurs et d'arbitres, elles sont restées sans réponses jusqu'à ce jour depuis 1 an ½.

COMPTE-RENDU FINANCIER 2017

Jacques qui est notre vérificateur des comptes de la trésorerie n'a observé aucune anomalie concernant la tenue des comptes.

On notera un déficit pour cette année de 25 459,27€. Dans ce déficit, il convient de signaler que la région ne nous a pas versée les 7 000 € de la convention d'objectif 2017.



Les travaux de rénovations de la Ligue s'élève à 39 777,34€, ce qui explique ce déficit important. A noter que nous avons eu un sponsor pour les déplacements aux compétitions international à hauteur de 12 000€ et une aide de la Ligue de Martinique de 1 000€, que nous remercions tout particulièrement, pour les clubs sinistrés.

De plus, les frais de compétitions et la part de la ligue pour les aides aux déplacements restent un poste important, surtout que cette année 2017 la Ligue à supporté les frais de déplacements et d'hébergements sur les compétitions internationales.

Diminution de 1655€ sur les recettes des licences par rapport à 2016 due au début de saison difficile avec les ouragans IRMA et MARIA.

Il y a actuellement 5 035,78€ sur le compte courant et 5 945,02€ sur le compte livret.

QUITUS AU TRESORIER

Après examens et commentaires des chiffres et de la synthèse des comptes, aucune question ou remarque n'est formulée sur la trésorerie et donc nous procédons au vote :

Les délégués votent pour le quitus au trésorier.

PAP	4 oui
St Barth	6 oui
St Martin	4 oui
Yo Archers club	1 oui

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE TIR EN SALLE 2018

Ce Championnat Régional sera organisé par le club des Archers de Pointe à Pitre les 10 et 11 février 2018 sur le terrain de la ligue. Une quinzaine d'archers du club de saint Barthélemy vont faire le déplacement. Prévoir hébergement.

CALENDRIER DES COMPETITIONS EXTERIEURES

Le calendrier des compétitions de Guadeloupe est intégré au calendrier de la Fédération. On note le maintien du « spécial jeunes » qui se déroulera le 21 avril 2018. Il convient de motiver les jeunes archers à aller sur la compétition avec récompenses à la clé. Le règlement reste celui de la saison dernière.

Rappel, prévoir 2 départs sur les mandats pour permettre plus de résultats sportifs et possibilité de tir pour les arbitres. Etablir un coupon réponse sur le mandat pour inscription qui devra remplir le compétiteur et le retourner par mail ou courrier au club organisateur.

FEDERAL DE PRINTEMPS 2018

Le Président du club des archers de ST MARTIN met un point d'honneur à organiser cette compétition malgré les difficultés rencontrées suite à IRMA. Une lettre d'information sera transmise sous peu, il demande à chacun de faire l'effort d'une réponse urgente qui lui faciliterait la tâche.



SOUTHERN CARIBBEAN CHAMPIONSHIPS 2018

Nous organisons pour la 2^{ème} fois cette compétition caribéenne les 18, 19, 20, 21 mai 2018. La date limite pour l'inscription préliminaire est fixée au 31 janvier.

A ce jour, nous avons reçu que très peu d'inscription qui risque de nous faire annuler et reporter à l'année prochaine cet évènement.

Ce manque d'inscription est due aux épreuves de qualification pour les jeux de Barranquilla en juillet/août 2018. Donc toutes les délégations se confrontent à des problèmes de budget et de choix de compétitions.

A prévoir une équipe extérieure pour l'organisation

Il y aura aussi à gérer le problème d'arbitrage à voir avec les délégations invités pour mise à disposition d'arbitres et le terrain pour le tir en campagne.

Le président insiste et invite les archers inscrits à s'entraîner sérieusement, surtout sur les duels.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Un poste important : celui des déplacements : Ch. Ligue salle, Fédéral de printemps à St Martin, coupe de mai à Saint Barthélemy 2^{ème} session de qualification à Saint Domingue et le Ch. France Fédéral 2018.

La phase de finitions des travaux de rénovation de la ligue vont légèrement impacter le budget. Si la Southern Caribbean Championships 2018 est maintenue, un budget important sera nécessaire (Ciblerie neuve, équipe d'organisation, récompenses, pack de bienvenu, etc....

PROJET DE LA LIGUE EN 2018

Finition rénovation ligue.

Formations entraîneurs et arbitres

Déplacement d'une délégation des 4 meilleurs archers à Saint Domingue

Déplacement d'une délégation des archers sélectionnés pour Barranquilla et les officiels

Déplacement des archers sélectionnés pour les championnats de France

COTISATIONS 2019

Le président propose d'augmenter la cotisation de 10€ de la part Ligue qui n'a pas changé depuis 2009. Cette augmentation a été prévue lors de l'assemblée générale 2017.

Une proposition d'augmentation de 10€ sur les licences sans pratique (ou bénévoles) est mise au débat et soumise au vote des délégués de club.

Résultat du vote :

1 délégué de PAP ayant du s'absenté, le nombre de voix disponible pour ce vote passe à 14 voix.

PAP	3 contre,
St Barth	3 contre, 3 oui
St Martin	4 contre
Yo Archers club	1 contre

La proposition d'augmentation de 10€ sur les licences sans pratique (ou bénévoles) est rejetée par les délégués de club.



Augmentation proposée pour les autres licences :

Adulte pratique compétition : 60€
Adulte pratique en club : 50€
Sans pratique ou (bénévole) : 0€
Jeune – de 18ans : 45€
Poussin : 30€

Vote des délégués pour le montant des ces cotisations :

1 délégué de PAP ayant du s'absenté, le nombre de voix disponible pour ce vote passe à 14 voix.

PAP	3 oui
St Barth	6 oui
St Martin	4 oui
Yo Archers club	1 oui

Cotisations adoptées à l'unanimité

REPRESENTATION A L'AG DE LA FEDERATION 2018

Il est demandé un délégué représentant le Comité Régional (Ligue) pour l'A.G.de la Fédération 2018.

Philippe FAURE s'est porté candidat.

Les représentants des clubs votent à bulletin secret.

1 délégué de PAP ayant du s'absenté, le nombre de voix disponible pour ce vote passe à 14 voix.

Election du délégué représentant le Comité Régional (Ligue) a l'A.G de la FFTA 2018

L'A.G. de la Fédération est le 24 Mars 2018, le Comité régional (Ligue) aura 15 (quinze) voix

S'est porté candidat :
Monsieur FAURE Philippe.

Le vote a eu lieu à bulletin secret.
Nombre de voix disponibles : 14
Suffrages exprimés : 14

Le délégué suivant a été élu :
Monsieur FAURE Philippe avec 14 voix

Philippe FAURE est élu délégué représentant le Comité Régional (Ligue) à l'unanimité.



QUESTIONS DIVERSES

Le Président de club des Archers de Pointe à pitre

Question :

Quel est le rôle du Président de la commission Outremer auprès de la Fédération ?

Réponse :

Assurer une coordination, une relation et les diverses demandes entre les comités d'Outremer et la Fédération.

Normalement, la commission Outremer est composée de la présidente actuelle et des membres la constituant qui doit-être les présidents de chaque comité régional Outremer. Depuis l'élection de la nouvelle équipe de la Fédération en mars 2017, cette commission ne fonctionne pas normalement. Les relations avec la Présidente de cette commission sont inexistantes. Malgré mes divers mails à la Présidente où je lui pose des questions et des demandes, ceux-ci restent sans réponse.

Une réunion des comités d'outremer la veille de l'AG de la FFTA est prévue et j'espère que nous pourrons débloquer ce malaise actuel.

Plus de question, pas de remarque.....

Le Président clôture la séance.

Fin de l'Assemblée Générale à 20h10

La Secrétaire
Claudie ROSE

Le Président de la Ligue Guadeloupe
Philippe FAURE